



Harpes Bioley

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la vente de harpes par Harpes Bioley - Florian Bioley, sise à Le Bey 20, 1442 Yverdon-les-Bains, N° IDE 1309288-30/CHE-130.816.981.

2. Acceptation des CGV

Toute commande passée auprès de Harpes Bioley - Florian Bioley implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Harpes Bioley - Florian Bioley, prévaloir contre les CGV.

3. Produits

Les caractéristiques essentielles des harpes et leurs prix respectifs sont disponibles sur le site internet de Harpes Bioley - Florian Bioley ou dans tout document commercial émis par Harpes Bioley - Florian Bioley.

Harpes Bioley - Florian Bioley se réserve le droit de modifier à tout moment les produits proposés ainsi que leurs caractéristiques.

4. Prix

Les prix sont indiqués en francs suisses (CHF) et s'entendent hors taxes (HT). La TVA est facturée en sus. Les frais de livraison, lorsqu'ils sont applicables, sont indiqués avant validation de la commande.

5. Commande

Les commandes peuvent être passées par écrit, par téléphone, ou par tout autre moyen mis à disposition par Harpes Bioley - Florian Bioley. Toute commande sera confirmée par écrit (email ou courrier). La vente sera considérée comme définitive à compter de la signature du contrat de vente établi par Harpes Bioley - Florian Bioley.

6. Paiement

Le paiement s'effectue par virement bancaire ou en espèce. Les conditions de paiement doivent être respectées selon les modalités convenues lors de la signature du contrat de vente.

7. Livraison et retrait

Le vendeur s'engage à informer l'acheteur de tout retard éventuel.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la disponibilité des produits et des transporteurs. Harpes Bioley - Florian Bioley ne saurait être tenue responsable des retards de livraison indépendants de sa volonté.

Par défaut, les harpes sont retirées à notre atelier à Le Bey 20, 1400 Yverdon-les-Bains, sauf accord préalable écrit entre Harpes Bioley – Florian Bioley et l'acheteur pour un autre mode de livraison. Les frais et modalités de livraison seront alors discutés et convenus entre les parties.

8. Réclamations et retours

Le client doit vérifier l'état des produits à la réception. En cas de non-conformité ou de défaut apparent, le client doit informer Harpes Bioley - Florian Bioley dans un délai de 24 heures à compter de la réception des produits. Les retours de produits ne peuvent être effectués qu'après accord écrit de Harpes Bioley - Florian Bioley et sont à la charge de l'acheteur. Toute autre réclamation ou retour pour des raisons autres que la non-conformité du produit ou de défaut apparent ne seront pas acceptés par le vendeur.

En cas de réclamation, l'acheteur doit contacter le vendeur par écrit à l'adresse suivante : florian.bioley@gmail.com ou Florian Bioley, Ruelle du Temple 19, CH-1422 Grandson.

9. Garantie

Les harpes vendues par Harpes Bioley - Florian Bioley bénéficient de la garantie légale de conformité, conformément aux dispositions légales en vigueur (cf. code des obligations Suisse).

Afin de vous aider à bien entretenir votre instrument, nous vous présentons les mesures de bonne pratique :

- Ne pas modifier le diapason d'origine
- Ne pas utiliser l'instrument dans des conditions de température ou d'hygrométrie extrêmes. Voici nos recommandations de stockage :
 - Garder l'instrument dans un lieu avec une température entre 18°C et 25° C
 - Maintenir un taux d'humidité stable entre : 50 % ± 10 %
 - Éviter l'exposition au soleil.
- Respecter la liste des cordes fourni avec l'instrument
- Les interventions et les entretiens sur l'instrument doivent être effectués par Harpes Bioley - Florian Bioley durant la période de garantie.

En cas de non-respect des mesures de bonne pratique mentionnée ci-dessus, le client perd sa garantie sur l'instrument acheté auprès de Harpes Bioley – Florian Bioley.

En cas de dommages, causés sur l'instrument, résultant de la chute de la harpe, de la chute d'objets sur la harpe, ou d'un choc sur la harpe, ne sont pas couverts par la garantie qu'il soit provoqué par l'acquéreur ou par des tiers.

N'est pas couvert par la garantie, l'entretien courant, le changement et le réglage des cordes ainsi que des demi-tons et autres pièces d'usure. Ceux-ci restent à la charge de l'acquéreur.

Les frais d'envoi et de retour de la harpe sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

10. Responsabilité

La responsabilité de Harpes Bioley - Florian Bioley ne pourra être engagée en cas de non-respect des présentes CGV, d'utilisation inappropriée des produits ou de toute faute du client.

11. Données personnelles

Les données personnelles collectées lors de la commande sont traitées conformément à la loi sur la protection des données (LPD).

12. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit suisse. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux de Yverdon-les-Bains seront seuls compétents.